

LABORATOIRE ANTIPARASITAIRE DE RECHERCHE ET DE CONSEILS
Z.A. de Quillihuec – 29500 ERGUE – GABERIC – Tél. 02.98.59.57.57 – Fax. 02.98.59.55.47

VIAGREEN J4

INSECTICIDE ET ACARICIDE NATUREL REMANANT

VIAGREEN J4 est un concentré émulsionnable original, d'extraits de plantes et d' huiles végétales. Il ne contient aucune substance toxique pour les humains ni pour les animaux domestiques. Après un effet choc sur les adultes, il prolonge son action de dissolution de la chitine, puis provoque un desséchement progressif et la mort, plus ou moins rapide, à tous les stades biologiques (œufs, larves, et adultes qui auraient résisté au pyrèthre naturel). Son spectre d'activité est très large : mouches, moustiques, guêpes, blattes, mites, araignées, punaises, fourmis, puces, charançons, ténébrions, termites, araignées, poux rouges, etc…

Le processus d'action du VIAGREEN J4 diffère en grande partie des autres insecticides. De ce fait, il ne provoque aucun caractère de résistance ; il est même actif contre les insectes résistants aux pyréthrinoïdes ou aux organophosphorés.

COMPOSANTS :

- PYRETHRE NATUREL
- Autres extraits de plantes
- Complexe d'huiles essentielles naturelles et hydro solubilisées.

CLASSEMENT :

- N : Dangereux pour l'environnement

PROPRIETES INTERESSANTES :

- Triple action : ovicide, larvicide, adulticide
- Très large spectre d'activité
- Rémanence moyenne, mais long effet
- Sécurité d'emploi
- Très bonne dilution dans l'eau (densité : 1)
- Odeur de parfum

CERTIFICATION - HOMOLOGATION :

<< Produit utilisable en agriculture biologique en application du RCE n° 834/2007 >>

Déclaration MEEDDAD réalisée, en juin 2008.



FR-BIO-01

CONDITIONNEMENTS :

- Flacons de 100 ml
- Bidons de 1 L
- Bidons de 5 L

MODE D' EMPLOI ET DOSAGE :

VIAGREEN J4 est applicable, après dilution dans l'eau, en pulvérisation, en atomisation et en nébulisation sur des surfaces propres et sèches des parois des locaux d'élevage tels que: Etables, poulaillers, porcheries, bergeries…., aux doses suivantes :

- Insectes volants : 150 ml dans 10 l d'eau pour 200 m2, en pulvérisation
  200 ml dans 2,5 l d'eau pour 1000 m3, en nébulisation (ou thermo.)
- Insectes rampants : 300 ml dans 10 l d'eau pour 200 m2, en pulvérisation
  400 ml dans 2,5 l d'eau pour 1000 m3, en nébulisation (ou thermo.)
- Insectes xylophages : 350 m l dans 10 l d'eau en pulvérisation et en injection dans le bois.